

Rentrée scolaire 2022

L'inscription ne sera validée qu'à réception des pièces du dossier complet selon le calendrier communiqué.

PIECES A FOURNIR	INSCRIPTION	REINSCRIPTION
Fiche de renseignements pré-remplie, corrigée en rouge éventuellement	x	x
Copie du livret de famille avec tous les membres de la famille	X	Si changement
En cas de divorce ou séparation, justificatif de l'autorité parentale	x	Si changement
Attestation de sortie délivrée par l'établissement précédent (exéat).	x	
RIB du responsable légal, en précisant le nom de l'élève, si celui-ci est différent du titulaire du compte (à agraffer sur la fiche Intendance)	X	X
Si vous souhaitez que votre enfant puisse participer aux activités du F.S.E., merci de joindre un chèque d'un montant de 10 euros à l'ordre du Foyer Socio-Educatif (à tromboner sur la fiche « reçu d'adhésion »). Si le règlement se fait en espèces, l'écrire sur la fiche d'adhésion. Non obligatoire	X	x
Décision d'orientation du conseil de classe figurant sur la fiche de dialogue du 3 ^{ème} trimestre (uniquement pour les élèves entrant en seconde, CAP et 1 ^{ères} affectées).	x	x
Réorientation, Redoublement de Bachelier : relevé de notes du bac	X	X
Copie nominative du carnet de vaccinations : obligatoirement mis à jour (BCG, DT, Polio et tests tuberculiques).	X	X
Bourses : pour les nouveaux boursiers, notification d'octroi	X	
BTS : RIB de l'élève et notification de Bourses du CROUS, s'il y a lieu.	X	x
BTS : Relevé des notes du Bac	x	
BTS : R408 (concerne les 2^{ème} année)		x
BTS : Attestation SST (sécurité et santé au travail)(concerne les 2^{ème} année)		x
<u>CARTE JEUNE OBLIGATOIRE</u> Pour ceux qui n'ont pas d'accès informatique à domicile, vous aurez la possibilité d'en faire la demande dans l'établissement, lors de l'inscription de votre enfant. Prenez connaissance des documents nécessaires (dernier avis d'imposition, RIB et livret de famille) en consultant sur internet le site de la Région Midi-Pyrénées) : http://www.regionlrmp.fr/Demander-votre-carte-7948	X	
Transports : la région est désormais autorité organisatrice des transports : inscription en ligne sur le site www.laregion.fr/transport-scolaire	X	x

Conditions d'inscription :

Présence obligatoire de l'élève **primo entrant**, le jour de l'inscription qui se fera le jour fixé par les services administratifs (planning visible sur paul-mathou.entmip.fr et sur le tableau vie scolaire au lycée).

Réalisation, par nos soins, d'une photographie numérique.

Les manuels scolaires pour tous les élèves et les équipements professionnels pour les primo-entrants seront mis à disposition par le responsable de la région selon un planning communiqué à la rentrée scolaire.

Lycée Polyvalent et Section d'Enseignement Professionnel Paul Mathou

29 avenue de Luchon

31210 Gourdan-Polignan

Tél : 05.61.94.51.00

Adresse électronique : 0310017a@ac-toulouse.fr

Portail : <http://paul-mathou.entmip.fr>